

QUALITE DES EAUX DE PISCINE

AFFICHAGE OBLIGATOIRE - article D1332-12 du code de la santé publique

Délégation départementale d'Ille et Vilaine
Pôle santé-environnement

PISCINE DU BOCAGE (VITRE)

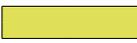
(0350126)

Contrôle sanitaire du 16/11/2016
réalisé à partir de 11h02

Unités	Exigences de qualité	BAIN BOUILLONNANT	BASSIN DE MARCHÉ	BASSIN LOISIRS	BASSIN NATATION SPORTIF	BASSIN REEDUCATION	NOUVEAU BASSIN SPORTIF 2	PATAUGEoire	
		00108254	00108250	00108251	00108247	00108256	00108249	00108260	
Paramètres environnementaux									
Température de l'eau	°C	-	34	22	30	28	35	28	32
Transparence qualitative	qualit.	-	normale	normale	normale	normale	normale	normale	normale
Paramètres bactériologiques									
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL	-	0	1	0	0	0	0	0
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	< 100	0	0	0	0	0	0	0
Bactéries coliformes	n/100mL	< 10	0	0	0	0	0	0	0
Eschérichia coli	n/100mL	0	0	0	0	0	0	0	0
Pseudomonas aeruginosa	n/100mL	0	0	0	0	0	0	0	0
Staphylocoques pathogènes	n/100mL	0	0	0	0	0	0	0	0
Paramètres physico-chimiques									
pH	unité pH	6,9 ≤ ≤ 7,7	7,3	7,3	7,5	7,3	7,4	7,3	7,4
Chlore libre	mg/LCl ₂	-	2,20	2,00	1,80	1,70	1,10	1,40	2,00
Chlore total	mg/LCl ₂	-	2,70	2,50	2,20	2,00	1,40	1,80	2,70
Chlore combiné	mg/LCl ₂	≤ 0,6	0,50	0,50	0,40	0,30	0,30	0,40	0,70
Chlore libre actif	mg/LCl ₂	0,4 ≤ ≤ 1,4	1,36	1,23	0,91	1,05	0,62	0,86	1,12
Conductivité à 25°C	µS/cm	-	680	511	1184	791	665	611	1185
Carbone organique total	mg/L C	≤ 5	4,1	1,4	2,5	1,9	2,6	2,7	2,5
Chlorures	mg/L	-	108	68,2	243	144	101	92,9	244

INTERPRETATION SANITAIRE



Eau de bonne qualité	
Eau de qualité moyenne	
Eau de mauvaise qualité	

Le pôle santé-environnement de l'ARS assure le contrôle sanitaire des piscines ouvertes au public.

La qualité bactériologique et physico-chimique des eaux de piscines peut varier selon l'hygiène des baigneurs, la fréquentation et l'exploitation des installations.

Si l'eau est de qualité moyenne, des actions correctrices sont demandées à l'exploitant pour remédier aux écarts limités observés et permettre le maintien de la baignade.

Si l'eau est de mauvaise qualité, compte tenu des écarts importants aux exigences de qualité, une fermeture temporaire de bassin est généralement envisagée.



Scannez le flashcode à l'aide de votre smartphone pour accéder directement aux résultats du contrôle sanitaire de l'ensemble des piscines de la région Bretagne.

QUALITE DES EAUX DE PISCINE

EXEMPLAIRE EXPLOITANT

PISCINE DU BOCAGE

(VITRE)

Délégation départementale d'Ille et Vilaine
Pôle santé-environnement

(0350126)

Contrôle sanitaire du 16/11/2016
réalisé à partir de 11h02

Unités	Exigences de qualité	BAIN BOUILLONNANT 00108254	BASSIN DE MARCHÉ 00108250	BASSIN LOISIRS 00108251	BASSIN NATATION SPORTIF 00108247	BASSIN REEDUCATION 00108256	NOUVEAU BASSIN SPORTIF 2 00108249	PATAUGEoire 00108260	
Paramètres environnementaux									
Température de l'eau	°C	-	34	22	30	28	35	28	32
Transparence qualitative	qualit.	-	normale	normale	normale	normale	normale	normale	normale
Fréquentation instantanée	-	-	3	0	0	0	0	16	2
Paramètres bactériologiques									
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL	-	0	1	0	0	0	0	0
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	< 100	0	0	0	0	0	0	0
Bactéries coliformes	n/100mL	< 10	0	0	0	0	0	0	0
Eschérichia coli	n/100mL	0	0	0	0	0	0	0	0
Pseudomonas aeruginosa	n/100mL	0	0	0	0	0	0	0	0
Staphylocoques pathogènes	n/100mL	0	0	0	0	0	0	0	0
Paramètres physico-chimiques									
pH	unité pH	6,9 ≤ ≤ 7,7	7,3	7,3	7,5	7,3	7,4	7,3	7,4
Chlore libre	mg/LCl ₂	-	2,20	2,00	1,80	1,70	1,10	1,40	2,00
Chlore total	mg/LCl ₂	-	2,70	2,50	2,20	2,00	1,40	1,80	2,70
Chlore combiné	mg/LCl ₂	≤ 0,6	0,50	0,50	0,40	0,30	0,30	0,40	0,70
Chlore libre actif	mg/LCl ₂	0,4 ≤ ≤ 1,4	1,36	1,23	0,91	1,05	0,62	0,86	1,12
Conductivité à 25°C	µS/cm	-	680	511	1184	791	665	611	1185
Carbone organique total	mg/L C	≤ 5	4,1	1,4	2,5	1,9	2,6	2,7	2,5
Chlorures	mg/L	-	108	68,2	243	144	101	92,9	244

INTERPRETATION SANITAIRE



Eau de bonne qualité



Eau de qualité moyenne



Eau de mauvaise qualité



Observations / Préconisations ARS

Les résultats bactériologiques et physicochimiques de l'eau des bassins sont conformes aux normes d'hygiène et de sécurité fixées par l'article D.1332-2 du code de la santé publique, à l'exception du chlore combiné élevé dans l'eau de la pataugeoire.